

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Présenté

au Sénat académique

du 30 août 2019

Préparé par le Secrétariat général

TABLE DES MATIÈRES

1. Abolition du programme de B.A. avec spécialisation en histoire.....	2
2. Modification au profil du Baccalauréat en arts visuels (B.A.V.).....	12
3. Modifications aux conditions particulières d'admission au Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (primaire).....	22
4. Modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire	36
5. Résolutions transmises pour information	45
5.1. Modifications au profil de programmes.....	45
5.2. Création de cours.....	45
5.3. Modifications de cours	45
5.4. Abolition de cours	45
5.5. Autres	46

1. ABOLITION DU PROGRAMME DE B.A. AVEC SPÉCIALISATION EN HISTOIRE

R : 04-CPR-190613

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de B.A. avec spécialisation en histoire. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de B.A. avec spécialisation en histoire. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

27/18-19
VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

26 OCT. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 25 octobre 2018

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton



**Objet : Modifications aux programmes d'histoire
(B.A. avec majeure en histoire et mineure en histoire)**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au B.A. avec majeure en histoire ainsi qu'à la mineure en histoire. Pour le B.A., les modifications portent essentiellement sur l'introduction d'un profil avec distinction à la majeure existante, conformément au règlement universitaire 2.3.1 (Structure des majeures). Cette modification s'inscrit dans le droit fil des changements que la Faculté propose à bon nombre de ses majeures disciplinaires. À cela s'ajoutent des modifications aux cours d'histoire (création, abolition et modification de cours) ainsi qu'à la banque de cours OFG. Le Département d'histoire et de géographie propose parallèlement l'abolition du B.A. avec spécialisation en histoire.

La demande est accompagnée d'une lettre du directeur adjoint du Département d'histoire et de géographie, M. Jean-Luc Bonnaud, dans laquelle sont justifiées les modifications proposées. Les modifications ont été recommandées par l'UARD d'histoire, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 24 octobre 2018. De plus, nous avons transmis aux responsables de la Faculté des sciences de l'éducation les modifications proposées au B.A. afin qu'elles puissent en prendre connaissance. Il restera à proposer des modifications au programme de B.A.-B. Éd. avec majeure en histoire.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de Jean-Luc Bonnaud, directeur adjoint, Département d'histoire et de géographie
Formulaires afférents



PAR COURRIEL

Le 11 octobre 2018

Monsieur Matthieu LeBlanc
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Objet : Modification des programmes en histoire

Monsieur le Vice-Doyen,

Dans le cadre de la planification stratégique et de l'intégration d'un profil avec distinction à la majeure en histoire, l'UARD d'histoire a élaboré une série de modifications de programmes et de cours, lesquelles furent approuvées à l'unanimité par l'UARD d'histoire à sa réunion du 3 octobre 2018. Voici les principales modifications relatives à cette reconfiguration.

1. Majeure proprement dite et majeure avec distinction

À partir du 1^{er} juillet 2019, le Département d'histoire et de géographie compte offrir deux programmes de majeure en histoire : le B.A.-B. Éd. (majeure en histoire) et le B.A. (majeure en histoire). Ce dernier programme sera offert sous deux types de majeures, soit la majeure proprement dite et la majeure avec distinction (dorénavant « profil régulier » et « profil avec distinction »). Ainsi, les étudiantes et étudiants inscrits au B.A. (majeure en histoire) et qui ont une moyenne de 3,0 à la fin de leur deuxième année d'études seront admissibles au profil avec distinction.

Le profil avec distinction comportera 60 crédits dans la discipline principale (HIST), soit 12 crédits de plus que le profil régulier. Sont ajoutés 3 crédits dans les cours d'enrichissement des connaissances et compétences, 3 crédits dans les cours de savoirs et savoir-faire et 6 crédits de mémoire, soit les cours HIST4000 Mémoire I et HIST4001 Mémoire II. Nous avons préféré garder les deux cours existants plutôt que de créer un cours de 6 crédits. Cela permettra à des étudiants ayant échoué ou abandonné le second cours de conserver les 3 crédits du premier cours. Cela rendra aussi possible, pour les étudiants, de suivre le premier cours à la session d'hiver et le second à la session d'automne.

Pour le B.A. (majeure en histoire) et le B.A.-B. Éd. (majeure en histoire), nous avons modifié certains cours obligatoires et des cours à option de la discipline principale, ainsi que la banque de cours des disciplines connexes. Voici les principaux changements.

- Abolition du cours HIST2872 Renaissance et Europe moderne, lequel est remplacé par HIST2862 L'Europe de 1400 à 1815, et ce, afin d'intégrer la Révolution française que les enseignantes et enseignants au secondaire doivent être en mesure d'enseigner
- Ajout des nouveaux cours HIST4725 Race et droit constitutionnel et HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis pour satisfaire l'OFG 3 en remplacement du cours supprimé HIST4730 Droit, justice et société
- Abolition de plusieurs cours à contenu variable aux intitulés trop vagues dans le but de favoriser la création de cours avec des thématiques plus précises :
 - HIST3210 Histoire socio-économique
 - HIST3460 Histoire des États-Unis
 - HIST3632 Le Moyen Âge : thèmes choisis
 - HIST3720 Guerre et société
 - HIST4730 Droit, justice et société
- Création de nouveaux cours aux thématiques plus précises :
 - HIST3250 La guerre de Cent Ans
 - HIST3455 Martin Luther King / Malcolm X
 - HIST3465 Les épidémies du long XIX^e s.
 - HIST3480 Europe occupée 1938-1945
 - HIST3630 Gauches-droites Europe cont.
 - HIST3780 Guerres et sociétés au Canada
 - HIST3820 L'Italie médiévale
 - HIST4500 Cultures/mentalités médiévales
 - HIST4520 Guerre froide conflits périph.
 - HIST4640 Les génocides au 20^e siècle
 - HIST4725 Race et droit constitutionnel
 - HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis

La différence entre le nombre de cours créés et de cours supprimés s'explique surtout par le fait que ces derniers sont des cours à contenu variable. Les thématiques des nouveaux cours étaient déjà abordées dans les cours supprimés. Mentionnons également que ces nouveaux cours seront forcément cyclés et offerts sur une base régulière. Ce changement répond aussi à une demande étudiante. Ceux-ci critiquaient la présence de cours aux intitulés trop vagues et peu parlants. Les nouveaux cours, avec des titres et des thématiques plus précis, seront plus attrayants pour les étudiants. Ils renseigneront également davantage les éventuels employeurs.

Afin que les deux premières années du profil régulier et du profil avec distinction soient identiques, nous avons dû modifier quelque peu la feuille de route en redistribuant certains cours. Voici quelques exemples.

- Cours obligatoire de 3 crédits (STAT2653 Statistique descriptive) au lieu de 6 crédits dans les disciplines connexes la deuxième année
- 6 crédits au lieu de 3 parmi les cours obligatoires ou à option de la mineure la première année

Enfin, nous avons proposé, pour les cours d'histoire de niveau 3000 et 4000, que le préalable soit « HIST2000 ou 60 crédits universitaires » de manière à donner aux étudiantes et étudiants d'autres programmes l'occasion de s'inscrire à ces cours en 3^e et 4^e année. La *Politique sur les préalables de cours* autorise cette combinaison de préalables. De plus, nous avons modifié légèrement la liste des cours des disciplines connexes en y ajoutant quelques cours.

2. Mineure en histoire

Le programme de mineure en histoire a été ajusté en tenant compte de la modification à la banque de cours.

3. Abolition du B.A. avec spécialisation en histoire

Comme le profil avec distinction remplacera le programme avec spécialisation en histoire, l'UARD propose l'abolition du B.A. avec spécialisation en histoire.

4. Les formulaires CPR

En lien avec ces changements, vous trouverez ci-joints les formulaires nécessaires à la soumission de cette demande de reconfiguration :

CPR-1 Énoncé de programme	> pour le programme de majeure en histoire
CPR-2 Proposition de modification d'un programme	> pour les programmes de majeure et mineure en histoire
CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours	> pour la création des 13 nouveaux cours identifiés ci-dessus
CPR-6 Abolition d'un cours	> pour l'abolition des 6 cours identifiés ci-dessus
CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline	> nouvelle banque de cours proposée suite aux changements
CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale	> pour le remplacement du cours HIST2872 par le cours HIST2862 à la banque des OFG 2 et l'ajout des cours HIST4725 et HIST4735 à la banque des OFG 3
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire	> pour les programmes de majeure et mineure en histoire
CPR-11 Feuille de route	> pour le B.A. (majeure en histoire) (profil régulier et profil avec distinction) et la mineure en histoire
CPR-12 Proposition d'abolition d'un programme	> pour l'abolition du B.A. (spécialisation en histoire)

Veillez agréer, Monsieur le Vice-Doyen, mes salutations distinguées.



Jean-Luc Bonnaud
 Directeur adjoint
 Département d'histoire et de géographie

JLB/mr

p.j. Formulaires CPR

(Kof 27A/13-19)

Abolition du B.A. (spécialisation en histoire)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le 11 octobre 2018

Département : Histoire et géographie

Nom du programme : B.A. (spécialisation en histoire)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

FORMATION FONDAMENTALE

**90
CR.**

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE

**60
CR.**

Obligatoires

**12
CR.**

<u>HIST2000</u>	La recherche en histoire	3
<u>HIST3003</u>	L'écriture de l'histoire	3
<u>HIST4000</u>	Mémoire I	3
<u>HIST4001</u>	Mémoire II	3

Cours à option

**48
CR.**

Choisir 18 crédits parmi les cours suivants :

<u>HIST1401</u>	Le Canada des débuts à 1850	3
<u>HIST1402</u>	Le Canada depuis 1850	3
<u>HIST1501</u>	Civilisation gréco-romaine	3
<u>HIST1800</u>	Le Moyen Âge	3
<u>HIST2411</u>	Histoire générale de l'Acadie	3
<u>HIST2422</u>	L'expérience américaine	3
<u>HIST2810</u>	L'Europe depuis 1815	3
<u>HIST2872</u>	Renaissance et Europe moderne	3

Choisir 18 crédits parmi les cours suivants :

<u>HIST3100</u>	Thèmes d'histoire politique	3
<u>HIST3200</u>	Thèmes d'histoire sociale	3
<u>HIST3210</u>	Histoire socio-économique	3
<u>HIST3425</u>	Le siècle des Lumières	3
<u>HIST3450</u>	Thèmes d'histoire acadienne	3
<u>HIST3460</u>	Histoire des États-Unis	3
<u>HIST3470</u>	Europe 19e-20e siècles	3
<u>HIST3600</u>	Thèmes d'histoire du travail	3
<u>HIST3632</u>	Le Moyen Âge: thèmes choisis	3
<u>HIST3710</u>	Thèmes d'histoire des femmes	3
<u>HIST3720</u>	Guerre et société	3
<u>HIST3750</u>	Histoire et sciences connexes	3
<u>HIST4300</u>	Thèmes d'histoire culturelle	3
<u>HIST4460</u>	Le monde atlantique	3
<u>HIST4470</u>	L'Acadie contemporaine	3
<u>HIST4510</u>	Révolution franç. et Napoléon	3
<u>HIST4630</u>	Lecture de sources manuscrites	3
<u>HIST4710</u>	Régions et régionalismes	3

Formulaire CPR-12 (Abolition d'un programme)

<u>HIST4730</u>	Droit, justice et société	3
<u>HIST4862</u>	La France absolutiste	3
Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :		
<u>HIST4110</u>	Séminaire-Acadie coloniale	3
<u>HIST4120</u>	Séminaire-Acadie contemp.	3
<u>HIST4130</u>	Séminaire-Canada	3
<u>HIST4140</u>	Séminaire-États-Unis	3
<u>HIST4150</u>	Séminaire-Europe médiévale	3
<u>HIST4160</u>	Séminaire-Europe moderne	3
<u>HIST4170</u>	Séminaire-Europe contemp.	3

**COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 30
CR.**

<i>Obligatoires</i>		<i>6 CR.</i>
<u>PHIL3400</u>	Philosophie de l'histoire	3
<u>STAT2653</u>	Statistique descriptive	3

*Cours à option 24
CR.*

Choisir 24 crédits dans au moins deux des trois catégories suivantes :

Arts et lettres

<u>ALLE3710</u>	Civilisation allemande	3
<u>ARVI1550</u>	L'art des débuts au Moyen Âge	3
<u>ARVI1560</u>	De la Renaissance au réalisme	3
<u>ARVI2511</u>	Histoire de l'art canadien	3
<u>ESPA3710</u>	Civilisation espagnole	3
<u>LING2831</u>	Histoire du français I	3
<u>LING2832</u>	Histoire du français II	3
<u>LITT1180</u>	La littérature française I	3
<u>LITT2190</u>	La littérature française II	3
<u>LITT2900</u>	Théorie et histoire du cinéma	3
<u>MULT1013</u>	Civilisations et cultures	3
<u>PHIL2312</u>	Auteur de l'Antiquité	3
<u>PHIL2342</u>	Auteur des temps modernes I	3
<u>PHIL2352</u>	Auteur contemporain I	3
<u>PHIL3410</u>	Philo sociale et politique	3

Sciences humaines

<u>ECON1011</u>	Introduction à l'économie	3
<u>ECON3100</u>	Histoire de la pensée	3
<u>GEOG1703</u>	La carte du monde	3
<u>GEOG4113</u>	Géographie historique	3
<u>SCPO1000</u>	Science politique I	3
<u>SCPO1050</u>	Vie politique canadienne	3
<u>SCPO2340</u>	Intro aux relations intern.	3
<u>SCPO2365</u>	Organ. intern. contemporaines	3
<u>SCPO3000</u>	Idéologies politiques	3
<u>SCPO3320</u>	Théories en relations intern.	3
<u>SCPO4115</u>	Les régimes autoritaires	3
<u>SCPO4340</u>	Politique étrangère du Canada	3
<u>SCPO4350</u>	Séminaire de relations intern.	3
<u>SCRE1110</u>	Les grandes religions	3
<u>SOCI1001</u>	Introduction à la sociologie	3
<u>SOCI2050</u>	Fondements de la sociologie	3
<u>SOCI3050</u>	Théories contemporaines	3
<u>SOCI3320</u>	Technologies et sociétés	3

Sciences

<u>ASTR1043</u>	Astronomie générale	3
<u>INFO1004</u>	Technologies de l'information	3

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : HIST1501, HIST1800, HIST2422, HIST2810 ou HIST2872.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL3400.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : HIST3003.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽¹⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

⁽¹⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

Mis à jour le 13 juin 2018 et publié par le Secrétariat général en collaboration avec le Comité des programmes du Sénat académique, le Registrariat et le Service des communications, affaires publiques et marketing.

2. MODIFICATION AU PROFIL DU BACCALAURÉAT EN ARTS VISUELS (B.A.V.)

R : 09-CPR-190613

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique que la première année du Baccalauréat en arts visuels soit offerte au campus d'Edmundston. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

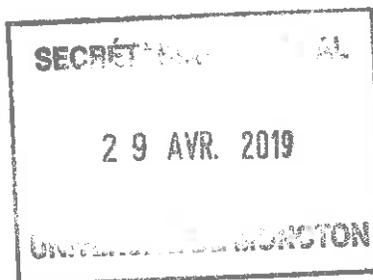
« Que le Sénat académique accepte que la première année du Baccalauréat en arts visuels soit offerte au campus d'Edmundston. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen



41/18-19

Le 23 avril 2019

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

26 AVR. 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Modification au profil du B.A.V.
(ajout de la première année au campus d'Edmundston)**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à la modification du profil du B.A.V. C'est à la demande du campus d'Edmundston que la Faculté des arts et des sciences sociales propose que la première année du B.A.V. soit dorénavant offerte au campus d'Edmundston.

La demande est accompagnée d'une lettre et d'un courriel de confirmation de la doyenne du campus d'Edmundston, Pierrette Fortin (12 février 2019 et 22 février 2019 respectivement), et d'une lettre de la directrice du Département des arts visuels, Julie Forgues (24 février 2019). Les modifications ont été recommandées par l'Assemblée du Département des arts visuels le 24 février 2019, puis par le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales le 17 avril 2019. Voici la résolution adoptée par le Conseil de faculté :

Modification au profil du B.A.V.

Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que le profil du B.A.V. soit modifié pour inclure la première année au campus d'Edmundston. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de Pierrette Fortin, doyenne des Études, campus d'Edmundston
Courriel de Pierrette Fortin, doyenne des Études, campus d'Edmundston
Lettre de Julie Forgues, directrice, Département des arts visuels
CPR-10



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON

Le 12 février 2019

Monsieur Jean-François Thibault
Doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Monsieur Thibault,

Lors de la reconfiguration du Baccalauréat en arts visuels, dans le CPR10, *section 1.5 Lieux où est offert le programme*, la mention que la première année est offerte à Edmundston a été omise. Étant donné que le campus d'Edmundston offrait auparavant la première année de ce dit programme, il s'agit probablement d'un oubli.

Je vous demande donc de considérer l'envoi d'un CPR10 révisé avec la mention que la première année est offerte à Edmundston au Comité des programmes pour que l'UMCE puisse continuer à offrir la première année de ce baccalauréat.

Je demeure à votre disposition pour toute question que vous pourriez avoir à cet égard et je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La doyenne des Études,

Pierrette Fortin, Ph.D.

De : Pierrette Fortin
Envoyé : 22 février 2019 13:18
À : Matthieu LeBlanc <matthieu.leblanc@umoncton.ca>
Cc : Julie Forgues <julie.forgues@umoncton.ca>; Jean-François Thibault <jean-francois.thibault@umoncton.ca>
Objet : Re : Re : Offre de la première année en arts visuels

Bonjour Matthieu et Julie,

Je m'engage à offrir le cours ARVI1305 lorsque nous aurons des étudiants inscrits dans le programme afin qu'ils progressent normalement.

Dans ce contexte, si vous acceptez que nous offrions la première année du programme, il faudrait transmettre le CPR10 révisé au Comité des programmes.

Merci pour le suivi rapide.

Bonne fin de semaine,

Pierrette

Pierrette Fortin, Ph.D.
Doyenne des études
Université de Moncton, campus d'Edmundston
165, boul. Hébert
Edmundston, Nouveau-Brunswick
E3V 2S8
Tél : (506) 737-5233
Télécopieur : (506) 737-5373



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Département des arts visuels

Le 24 février 2019

Monsieur Matthieu LeBlanc, vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Objet : Offre la première année du B.A.V. – Campus d'Edmundston

Monsieur le Vice-doyen,

La présente a pour but de vous confirmer que le Département des arts visuels est d'accord pour que le campus d'Edmundston offre la première année du B.A.V.

Le campus d'Edmundston offre, tous les ans, au moins cinq (parfois six) cours d'ARVI, donc un total de 15 crédits (parfois 18 crédits). Avec l'engagement de la doyenne des Études, Pierrette Fortin, à donner le 2^e cours de dessin, soit le ARVI1305, lorsqu'il y aura des étudiantes et étudiants inscrits au B.A.V. nous ne voyons donc aucun désaccord à ajouter cette information au CPR10 du programme.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-doyen, l'expression de nos sincères salutations.


Julie Forgues
Directrice
Département des arts visuels
Université de Moncton
julie.forgues@umoncton.ca
506.878.1758

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat en arts visuels

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B.A.V.

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton

4 ans

Edmundston

première année*

* Les années subséquentes se font à Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2020

2. Description du programme

Contingentement : 30 au Campus de Moncton

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme vise à former des artistes professionnelles et professionnels qui pourront exposer leurs œuvres dans un réseau de galeries et de musées établis, participer à des événements artistiques et réaliser des œuvres d'art public à l'échelle nationale et internationale. La formation leur permettra de faire carrière en arts visuels ou d'accéder à des métiers connexes tels que l'architecture, l'art thérapie, la photographie, le webmestre, ou encore la direction de galerie et la programmation en arts visuels.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en arts visuels est par sa nature d'ordre théorique et technique. Les cours d'ateliers chevauchent habituellement les deux méthodes tandis que les cours d'histoire de l'art sont en général des cours magistraux. La plupart des cours font appel à une gamme de stratégies d'enseignement et d'outils pédagogiques tels que les séminaires, les présentations orales, le travail de recherche individuel et la rédaction de textes de réflexion et d'autocritiques. Les activités d'apprentissage comprennent la pratique individuelle de recherche et création et le développement et l'apprentissage des techniques reliées aux disciplines.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
▪ Condition " B "

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

- Condition “ C ”
- Condition “ D ”
- Autres exigences particulières (s’il y a lieu) X

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

1. La candidate ou le candidat de la 1^{re} année du programme doit :

- Soumettre un portfolio de 10 à 15 œuvres : dessins, peintures, sculptures, photos, etc.
- Le portfolio doit être envoyé par courriel en version Word. Les images doivent être en format JPG. Le candidat ou la candidate doit identifier ses travaux en indiquant la technique, les dimensions, et la date d’exécution.
- Le portfolio doit être envoyé à l’adresse courriel du département : artsvisuels@umoncton.ca

2. La candidate ou le candidat qui désire être admis en 2^e, 3^e ou 4^e année du programme doit :

- Avant l’étude définitive de son dossier, lors de sa demande d’admission, présenter un portfolio des travaux exécutés pendant les 12 derniers mois.
- Le portfolio doit être envoyé par courriel en version Word. Les images doivent être en format JPG. Le candidat ou la candidate doit identifier ses travaux en indiquant la technique, les dimensions, et la date d’exécution.
- Le portfolio doit être envoyé à l’adresse courriel du département : artsvisuels@umoncton.ca

2.4 Autres exigences du programme (s’il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

AUTRES RENSEIGNEMENTS

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

FORMATION FONDAMENTALE 90 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 87 CR.

Obligatoires 39 CR.

ARVI 1304	Dessin - Introduction	3
ARVI 1305	Dessin - Corps humain	3
ARVI 1550	L’art des débuts au Moyen Âge	3
ARVI 1560	De la Renaissance au réalisme	3
ARVI 2102	Arts médiatiques-Le numérique	3
ARVI 2511	Histoire de l’art canadien	3
ARVI 3103	Arts médiatiques - Temporalité	3
ARVI 2306	Dessin - Multidisciplinarité	3
ARVI 3524	Histoire de l’art moderne	3
ARVI 3525	Séminaire d’art contemporain	3
ARVI 4104	Arts médiatiques - Virtualité	3
ARVI 4522	Histoire de l’art acadien	3
ARVI 4900	Pratiques professionnelles	3

Cours à option 48 CR.

Choisir 3 crédits parmi tous les cours ARVI tout en respectant les préalables

Choisir 21 crédits de niveau 1000 ou 2000 parmi les cours suivants :

ARVI 1104	Sculpture - Fondement	3
ARVI 1105	Sculpture - Matérialité	3
ARVI 1403	Photo - Introduction	3
ARVI 1804	Peinture - Espace peint	3
ARVI 1902	Estampe - Gravure en relief	3
ARVI 1903	Estampe - Gravure en creux	3
ARVI 2404	Photo - Opérateur de lumière	3
ARVI 2805	Peinture - Structure picturale	3

Choisir 24 crédits dont 12 crédits de niveau 3000 et 12 crédits de niveau 4000 parmi les cours des deux concentrations choisies (estampe, peinture, photographie ou sculpture) :

ARVI 3106	Sculpture – Pratique/technique	3
ARVI 3107	Sculpture - Volume et espace	3
ARVI 3404	Photo - Hybride I	3
ARVI 3405	Photo - Hybride II	3
ARVI 3806	Peinture-Picturalité et enjeux	3
ARVI 3807	Peinture-Méthode et recherche	3
ARVI 3906	Estampe - Lithographie	3
ARVI 3907	Estampe - Sérigraphie	3
ARVI 4106	Sculpture - Espace public	3
ARVI 4107	Sculpture-Pratique artistique	3
ARVI 4404	Photo-Dialogue photographique	3
ARVI 4405	Photo - Contexte contemporain	3
ARVI 4806	Peinture – Pratique et idée	3
ARVI 4807	Peinture – Projet fin d'études	3
ARVI 4906	Estampe - Le multiple	3
ARVI 4907	Estampe - Défis actuels	3

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 3 CR.

Obligatoire 3 CR.

PHIL 2241 Introduction à l'esthétique 3

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.

GLOBAL 120 CR.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : PHIL2241

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : ARVI1560

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : ARVI1304

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits au choix si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

3. **MODIFICATIONS AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION AU BACCALAURÉAT ÈS ARTS – BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION (PRIMAIRE)**

R : 17-CPR-190613

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux conditions particulières d'admission au Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (primaire). »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux conditions particulières d'admission au Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (primaire). »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 1^{er} mars 2019

Monsieur André Samson
Président du comité des programmes
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
18, avenue Antonine-Maillet
Université de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Objet : Modification des conditions d'admission au B.A. B.Éd. (primaire)

Monsieur,

Veillez trouver avec cet envoi une proposition de modification aux conditions particulières d'admission au B.A. B.Éd. (primaire).

Présentement, le programme exige la condition d'admission B mais spécifie que « Parmi les « trois autres cours de 12^e année de niveau 1 (régulier) » faisant partie de cette condition générale d'admission, l'étudiante ou l'étudiant désirant s'inscrire au B.A.-B. Éd. (primaire) doit avoir suivi les cours BIOL53411 (cours de biologie de 12^e année) et CHIM52311 (cours de chimie de 11^e année) ».

Nous souhaitons modifier cette exigence de la façon suivante : Parmi les « trois autres cours de 12^e année de niveau 1 (régulier) » faisant partie de cette condition générale d'admission, l'étudiante ou l'étudiant désirant s'inscrire au B.A.-B. Éd. (primaire) doit avoir suivi **un cours de sciences de 12^e année parmi BIOL53411, BIOL53421, CHIM52311, PHYSS1411.**

Cette proposition de modification de nos conditions particulières d'admission se veut le fruit d'une collaboration amorcée au printemps 2018 entre notre Faculté et la Faculté des sciences. À la suite de quoi, nous en sommes arrivés aux conclusions suivantes :

Nos conditions particulières d'admission actuelles créent des défis de recrutement lorsqu'un cours de sciences du secondaire n'est pas réussi. Dans ces cas particuliers, pour être admis au B.A. B.Éd. (primaire), nous demandons à l'élève de réussir un cours jugé équivalent offert le plus souvent au printemps-été soit à l'Université ou au Collège communautaire.

Il apparaît que ce cours jugé équivalent au cours exigé du secondaire est dans les faits non équivalent et de niveau plus avancé que le cours BIOL1023 Éléments de biologie ou CHIM2803 Éléments de chimie offerts au B.A. B.Éd. (primaire).

Pavillon Jeanne-de-Valois
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4400
Télécopieur : 506.858.4317

fed@umoncton.ca
www.umoncton.ca

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

01 MARS 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

44/18-19
SECRETARIAT GÉNÉRAL

07 MARS 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

PAR COURRIEL

REGISTRARIAT
CAMPUS DE MONCTON

05 MARS 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

De plus, une analyse des résultats en sciences des élèves du secondaire, qui ont réussi les deux cours exigés actuellement (BIOL53411 et CHIM52311), révèle que ces résultats ne sont pas des facteurs prédictifs du niveau de réussite pour les personnes étudiantes inscrites au cours de BIOL1023 Éléments de biologie et CHIM2803 Éléments de chimie donnés au B.A. B.Éd. (primaire). Les professeurs titulaires de ces cours jugent enfin qu'un seul cours de sciences de 12^e année, réussi à l'école secondaire avant une admission au programme, est amplement suffisant.

À la lumière de ces conclusions, qui nous amènent à demander un cours de sciences de 12^e année au lieu des deux cours exigés présentement, lors de sa réunion du 20 février 2019, l'UARD en éducation a adopté la proposition suivante :

« Lise Robichaud, appuyée de Nicole Lirette-Pitre, propose que les conditions d'admission concernant les exigences relatives aux cours de sciences pour le B. A. B. Éd. primaire soient modifiées telles que présentées ».
Adoptée à la majorité.

Le Conseil de faculté a par la suite fait un vote par consultation électronique, qui s'est déroulé du vendredi 22 février au lundi 25 février, sur la proposition suivante :

« Marianne Cormier, appuyée de Sylvie Arseneau, propose que les conditions d'admission concernant les exigences pour les cours de sciences pour le B. A. B. Éd. primaire soit modifiées telles que présentées dans le document ci-joint, conformément à ce qui a été adopté à la réunion de l'UARD du 20 février 2019 ».
Adoptée à l'unanimité.

Nous vous envoyons ainsi les formulaires CPR-2 : Proposition de modification d'un programme et CPR-10 : Informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire, qui indiquent les changements aux conditions d'admission. Vous remarquerez aussi qu'il y a d'autres changements qui paraissent dans ces documents. Veuillez noter que ces changements ont été adoptés par les différentes instances. Toutefois, comme ils ne sont pas encore en vigueur, le registraire nous a avisé de les garder apparents dans nos documents. Ces changements seront en vigueur dès juillet 2019. Nous précisons donc que les seuls changements que nous proposons portent sur les conditions d'admission.

Je vous prie donc d'apporter cette proposition de modification au comité des programmes pour son évaluation. Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires ainsi que la lettre d'appui de la Faculté des sciences.



Marianne Cormier, Ph. D.
Doyenne

p.j.

c.c. M^{me} Mireille Leblanc, vice-doyenne, FSÉ



Le 1^{er} mars 2019

Madame Mireille LeBlanc
Vice-doyenne
Faculté des sciences de l'Éducation
Pavillon Jeanne-de-Valois
Université de Moncton

Objet : Modifications des conditions d'admission au programme B.A.-B.Éd. (primaire)

Madame LeBlanc,

Lors de sa réunion du 28 février dernier, le Conseil de la Faculté des sciences a appuyé la Faculté des sciences de l'éducation dans son projet de modification des conditions d'admission particulières au programme B.A.-B.Éd. (primaire). La proposition suivante a reçu un vote unanimement favorable:

Proposition (L.G., L.T.) : « *Que le Conseil de Faculté des sciences accepte que les nouvelles conditions d'admission particulières au B.A.-B.Éd. (primaire) soient modifiées et ne requièrent qu'un cours régulier de sciences parmi BIOL53411, BIOL53421, CHIM52411 et PHYS51411 au lieu de CHIM52311 et BIOL53411.* »

Je vous prie de croire en l'appui indéfectible de la Faculté des sciences envers les programmes de formation des maîtres. Veuillez agréer, Madame LeBlanc, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice-doyenne,
Faculté des sciences

Louise Girard

CC : Madame Marianne Cormier, doyenne, Faculté des sciences de l'éducation
Monsieur Pandurang Ashrit, doyen, Faculté des sciences

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l'éducation

Janvier 2019

Département : Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : Baccalauréat ès arts - baccalauréat en éducation (primaire)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel	Proposition de modification
<p>B.A.-B. Éd. (primaire)</p> <p>REMARQUE : PROGRAMME RECONFIGURÉ</p> <p>Responsables : Faculté des sciences de l'éducation Diplôme : B.A.-B. Éd. (primaire) Durée : 5 ans Lieux : Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années * Shippagan 3 premières années * * Les années subséquentes se font à Moncton.</p> <p>OBJECTIFS Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du primaire (maternelle à la 8e année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.</p> <p>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).</p> <p>CONDITION D'ADMISSION La condition « B » est exigée.</p>	<p>B.A.-B. Éd. (primaire)</p> <p>REMARQUE : PROGRAMME RECONFIGURÉ</p> <p>Responsables : Faculté des sciences de l'éducation Diplôme : B.A.-B. Éd. (primaire) Durée : 5 ans Lieux : Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années * Shippagan 3 premières années * * Les années subséquentes se font à Moncton.</p> <p>OBJECTIFS Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du primaire (maternelle à la 8e année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.</p> <p>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).</p> <p>CONDITION D'ADMISSION La condition « B » est exigée.</p>

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

Parmi les « trois autres cours de 12^e année de niveau 1 (régulier) » faisant partie de cette condition générale d'admission, l'étudiante ou l'étudiant désirant s'inscrire au B.A.-B. Éd. (primaire) doit avoir suivi les cours BIOL53411 (cours de biologie de 12^e année) et CHIM52311 (cours de chimie de 11^e année). Le cumul de la condition d'admission générale B et des conditions particulières font en sorte que les cours du secondaire exigés pour l'admission au programme du B.A.-B. Éd. (primaire) seraient les suivants :

- FRAN10411
- MATH30411 B ou MATH30411 C
- CHIM52311
- BIOL53411
- et deux cours de 12^e année de niveau 1 (régulier)

FORMATION FONDAMENTALE 153 CR.

FORMATION À L'ENSEIGNEMENT 81 CR.

Obligatoires 78 CR.

EDDP3582	Didactique du français I	2
EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2
EDDP4232	Sciences humaines au primaire	2
EDDP4402	Didactique des arts visuels M8	2
EDDP4582	Didactique du français II	2
EDDP4632	Sciences au primaire	2
EDDP4712	Langue seconde au primaire	2
	ou	
EDDP4932	Intervention à la maternelle	2
EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3533	Pédagogie du jeu	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3

Cours à option 3 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

Parmi les « trois autres cours de 12^e année de niveau 1 (régulier) » faisant partie de cette condition générale d'admission, l'étudiante ou l'étudiant désirant s'inscrire au B.A.-B. Éd. (primaire) doit avoir suivi les cours BIOL53411 (~~cours de biologie de 12^e année~~) et CHIM52311 (~~cours de chimie de 11^e année~~) **un cours de sciences de 12^e année parmi BIOL53411, BIOL53421, CHIM52311, PHYS51411.** Le cumul de la condition d'admission générale B et des conditions particulières font en sorte que les cours du secondaire exigés pour l'admission au programme du B.A.-B. Éd. (primaire) seraient les suivants :

- FRAN10411
- MATH30411 B ou MATH30411 C
- ~~CHIM52311~~
- ~~BIOL53411~~
- et deux cours de 12^e année de niveau 1 (régulier)

Choisir un cours de sciences parmi :

- BIOL53411
- BIOL53421
- CHIM52311
- PHYS51411

FORMATION FONDAMENTALE 153 CR.

FORMATION À L'ENSEIGNEMENT 84 CR.

Obligatoires 81 CR.

EDDP3582	Didactique du français I	2
EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2
EDDP4232	Sciences humaines au primaire	2
EDDP4402	Didactique des arts visuels M8	2
EDDP4582	Didactique du français II	2
EDDP4632	Sciences au primaire	2
EDDP4712	Langue seconde au primaire	2
	ou	
EDDP4932	Intervention à la maternelle	2
EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
EDUC2003	Le français en enseignement	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3533	Pédagogie du jeu	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3

Cours à option 3 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B.

FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES			63 CR.	FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES			60 CR.
<i>Obligatoires</i>			63 CR.	<i>Obligatoires</i>			60 CR.
BIOL1023	Éléments de biologie	3		BIOL1023	Éléments de biologie	3	
BIOL1033	Nature environne. être humain	3		BIOL1033	Nature environne. être humain	3	
CHIM2803	Éléments de chimie	3		CHIM2803	Éléments de chimie	3	
GCIV3410	Sciences de la terre	3		GCIV3410	Sciences de la terre	3	
	ou				ou		
GEOG2453	Introduction à la géologie	3		GEOG2453	Introduction à la géologie	3	
GEOG1103	Le milieu humain	3		GEOG1103	Le milieu humain	3	
GEOG1703	La carte du monde	3		GEOG1703	La carte du monde	3	
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3		HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3	
HISTxxxx	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.	6		HISTxxxx	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.	6	
LING1810	Intro à l'étude du langage	3		LING1810	Intro à l'étude du langage	3	
LING2960	Acquisition du langage	3		LING2960	Acquisition du langage	3	
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3		LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3	
LITT2670	La littérature jeunesse	3		LINGxxxx	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste C.	6	
LITTxxxx	Cours d'option en LITT	3		LITT2670	La littérature jeunesse	3	
	ou			LITTxxxx	Cours d'option en LITT	3	
TRAD2420	Interférences linguistiques	3		TRAD2420	Interférences linguistiques	3	
MATH1403	Raisonnement mathématique	3		MATH1403	Raisonnement mathématique	3	
MATH1413	Arithmétique	3		MATH1413	Arithmétique	3	
MATH2413	Algèbre et relations	3		MATH2413	Algèbre et relations	3	
MATH2433	Introduction à la géométrie	3		MATH2433	Introduction à la géométrie	3	
MATH2493	Introduction à la modélisation	3		MATH2493	Introduction à la modélisation	3	
PHYS2283	Sciences physiques	3		PHYS2283	Sciences physiques	3	
STAT2653	Statistique descriptive	3		STAT2653	Statistique descriptive	3	
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES			9 CR.	COURS DES DISCIPLINES CONNEXES			9 CR.
<i>Obligatoires</i>			3 CR.	<i>Obligatoires</i>			3 CR.
ANGL1032 ⁽¹⁾	Language, writing and reading	3		ANGL1032 ⁽¹⁾	Language, writing and reading	3	
<i>Cours à option</i>			6 CR.	<i>Cours à option</i>			6 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :				Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3		FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3	
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3		EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :				Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			
PHIL2235	Éthique	3		PHIL2235	Éthique	3	
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3		SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3	
LISTES				LISTES			
Liste A				Liste A			
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3		HIST1402	Le Canada depuis 1850	3	
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3		HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3	
HIST1800	Le Moyen Âge	3		HIST1800	Le Moyen Âge	3	
Liste B				Liste B			
EDDP2502	Didactique de la musique	2		EDDP2502	Didactique de la musique	2	
EDDP4182	Éducation et environnement	2		EDDP4182	Éducation et environnement	2	
EDDP4242	Didactique avancée en sc. hum.	2		EDDP4242	Didactique avancée en sc. hum.	2	
EDDP4652	Didactique avancée en sciences	2		EDDP4652	Didactique avancée en sciences	2	
EDDP4712 ⁽²⁾	Langue seconde au primaire	2		EDDP4712 ⁽²⁾	Langue seconde au primaire	2	
EDDP4901	Thème choisi en didactique	1		EDDP4901	Thème choisi en didactique	1	
EDDP4932 ⁽²⁾	Intervention à la maternelle	2		EDDP4932 ⁽²⁾	Intervention à la maternelle	2	
EDUC2323	Recherche en éducation	3		EDUC2323	Recherche en éducation	3	
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3		EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3		EDUC3023	Éducation aux droits humains	3	
EDUC3033	Éducation interculturelle	3		EDUC3033	Éducation interculturelle	3	
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3		EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3	
EDUC3301	Gestion du stress	1		EDUC3301	Gestion du stress	1	
EDUC3323	Analyse du comportement	3		EDUC3323	Analyse du comportement	3	
EDUC4000	Lectures dirigées I	3		EDUC4000	Lectures dirigées I	3	
EDUC4033	Approche orientante	3		EDUC4033	Approche orientante	3	

EDUC4101	Intervention non violente	1	EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3	EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3	EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3	EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4923	Francisation	3	EDUC4923	Francisation	3
EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	3	EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	3
			EDUC5353	Recherche en éducation	3
			Liste C		
			LING1810	Intro à l'étude du langage	3
			LING2960	Acquisition du langage	3
			LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX			FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX		
		15 CR.			15 CR.
	GLOBAL	168 CR.		GLOBAL	168 CR.
<p>Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.</p> <p>Formation générale</p> <p>OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : EDUC1013.</p> <p>OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : GEOG1703.</p> <p>OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : GEOG1103.</p> <p>OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.</p> <p>OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : MATH1403.</p> <p>OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC4803.</p> <p>OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.</p> <p>OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽³⁾.</p> <p>OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1032.</p> <p>(1) Suivant les résultats au test de classement administré par le Département d'anglais, l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement compléter 3 crédits de cours ANGL, dont le cours ANGL1032 ou 3 crédits de cours ANGL si l'étudiante ou l'étudiant se classe à un niveau supérieur à ANGL1032.</p> <p>(2) Ces cours sont également offerts parmi les cours obligatoires de la discipline principale (volet formation à l'enseignement).</p> <p>(3) Voir l'avis pour les exigences en français.</p>			<p>Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.</p> <p>Formation générale</p> <p>OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : EDUC1013.</p> <p>OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : GEOG1703.</p> <p>OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : GEOG1103.</p> <p>OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.</p> <p>OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : MATH1403.</p> <p>OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC4803.</p> <p>OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.</p> <p>OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽³⁾.</p> <p>OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1032.</p> <p>(1) Suivant les résultats au test de classement administré par le Département d'anglais, l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement compléter 3 crédits de cours ANGL, dont le cours ANGL1032 ou 3 crédits de cours ANGL si l'étudiante ou l'étudiant se classe à un niveau supérieur à ANGL1032.</p> <p>(2) Ces cours sont également offerts parmi les cours obligatoires de la discipline principale (volet formation à l'enseignement).</p> <p>(3) Voir l'avis pour les exigences en français.</p>		

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010**

(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

- Proposition d'un nouveau programme
- Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme : Baccalauréat ès arts - baccalauréat en éducation (primaire)
- 1.2 Unités responsables : Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordé : B.A.-B.Éd. (primaire)
- 1.4 Durée du programme : 5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme : Moncton 5 ans
Edmundston 3 premières années
Shippagan 3 premières années
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2019

2. Description du programme

~~2.1 Liste des disciplines scolaires connexes~~

~~Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou 1^{re} concentration) et la mineure (ou 2^e concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.~~

~~La liste ci-dessous présente les disciplines scolaires connexes qu'accepte le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance aux fins de la certification. Ces disciplines scolaires sont déterminées en fonction des cours obligatoires et des cours à option offerts dans les écoles secondaires publiques du Nouveau Brunswick.~~

Majeures ou 1^{res} concentrations	Mineures ou 2^{es} concentrations connexes
Biologie	Chimie, mathématiques, physique, informatique
Chimie	Biologie, mathématiques, physique, informatique
Mathématiques	Biologie, chimie, physique, informatique
Physique	Biologie, chimie, mathématiques, informatique
Anglais	Français langue seconde¹, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études françaises	Anglais, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Géographie	Anglais, français langue seconde¹, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion

¹ La mineure en français langue seconde (avancé) est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

Histoire	Anglais, français langue seconde¹, géographie, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études familiales	Anglais, biologie, français langue seconde¹, géographie, histoire, sciences sociales, sciences de la gestion
Éducation physique	Anglais, biologie, français langue seconde¹, géographie, histoire, mathématiques, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion

REMARQUES

- a) ~~Les études françaises ne peuvent pas constituer une mineure, l'Université exigeant la majeure pour cette discipline d'enseignement.~~
- b) ~~Dans le cas du B.Éd. (programme A), les exigences de la certification sont les mêmes que celles des programmes combinés de 5 ans en ce qui a trait aux disciplines d'enseignement.~~

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

~~Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du primaire (maternelle à la 8^e année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.~~

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

~~Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).~~

2.3 Conditions d'admission

- Condition A
 - Condition B
- Conditions particulières d'admission
- Condition C
 - Condition D

~~Conditions particulières d'admission : Parmi les « trois autres cours de 12^e année de niveau 1 (régulier) » faisant partie de cette condition générale d'admission, l'étudiante ou l'étudiant désirant s'inscrire au B.A.-B. Éd. (primaire) doit avoir suivi les cours BIOL53411 (cours de biologie de 12^e année) et CHIM52311 (cours de chimie de 11^e année) un cours de sciences de 12^e année parmi BIOL53411, BIOL53421, CHIM52311, PHYS51411. Le cumul de la condition d'admission générale B et des conditions particulières font en sorte que les cours du secondaire exigés pour l'admission au programme du B.A.-B. Éd. (primaire) seraient les suivants :~~

- FRAN10411
- MATH30411 B ou MATH30411 C
- ~~CHIM52311~~
- ~~BIOL53411~~
- et deux cours de 12^e année de niveau 1 (régulier)

¹ ~~La mineure en français langue seconde (avancé) est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).~~

Choisir un cours de sciences parmi :

- BIOL53411
- BIOL53421
- CHIM52311
- PHYS51411

2.4 Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

Critères s'appliquant aux personnes inscrites aux programmes combinés de 5 ans.

SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être, leur savoir-vivre ensemble et leur savoir-devenir. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le Code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

CONDITIONS DE MAINTIEN

L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins **2,30** à la fin de sa première année.

Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** par session et une moyenne cumulative d'au moins **2,50**.

L'accès au cours EDUC2851 *Stage d'exploration* est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session d'automne de leur 2^e année d'études; sinon, le stage est reporté à la fin de la 3^e année d'études.

Pour suivre un cours de plus que la charge normale prévue, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée ou cumulative d'au moins **3,00**.

Si des préalables sont exigés lors de l'admission au programme, ils devront être terminés au cours de la première année d'études.

RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une moyenne minimale de 2,60 dans ~~l'ensemble des trois~~ **les deux** cours de français suivants : FRAN1500, et FRAN1600 ~~et le cours FRAN2501 ou FRAN3010~~. L'étudiante ou l'étudiant qui n'aura pas satisfait ~~aux~~ à **cette** exigences linguistiques à la fin de sa troisième année d'études sera exclu de son programme en éducation. ~~Pour l'obtention d'une moyenne de 2,60 dans ces cours, le règlement universitaire 10.10 (reprise d'un cours) s'applique pour chacun de ces cours.~~

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir le cours **EDUC2003 Le français en enseignement Test de compétences langagières en français (TCLF)** qui comprend ~~huit neuf~~ tâches relatives aux trois volets du français, soit l'oral, l'écrit et la lecture. **Pour que le cours EDUC2003 soit un succès (S), l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir un score de 76 % à chacune des huit tâches.** ~~L'étudiante ou l'étudiant devra reprendre la tâche ou les tâches pour lesquelles il n'a pas obtenu la note de passage.~~ Elle ou il aura droit à deux reprises pour un total de trois essais possibles à chacune des ~~huit neuf~~ tâches composant le **cours test**.

~~La réussite du TCLF est obligatoire pour l'étudiante ou l'étudiant en éducation, au plus tard à la fin de sa troisième année d'études, sans quoi elle ou il sera exclu de son programme en éducation.~~

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

FORMATION FONDAMENTALE 153 CR.

FORMATION À L'ENSEIGNEMENT 84 CR.

Obligatoires 81 CR.

EDDP3582	Didactique du français I	2
EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2
EDDP4232	Sciences humaines au primaire	2
EDDP4402	Didactique des arts visuels M8	2
EDDP4582	Didactique du français II	2
EDDP4632	Sciences au primaire	2
EDDP4712	Langue seconde au primaire	2
	ou	
EDDP4932	Intervention à la maternelle	2
EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
EDUC2003	Le français en enseignement	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3533	Pédagogie du jeu	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3

Cours à option 3 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B.

FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES 60 CR.

Obligatoires 60 CR.

BIOL1023	Éléments de biologie	3
BIOL1033	Nature environn. être humain	3
CHIM2803	Éléments de chimie	3
GCIV3410	Sciences de la terre	3
	ou	
GEOG2453	Introduction à la géologie	3
GEOG1103	Le milieu humain	3
GEOG1703	La carte du monde	3
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3
HISTxxxx	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A.	6
LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING2960	Acquisition du langage	3
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3
LINGxxxx	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste C.	6
LITT2670	La littérature jeunesse	3

LITTxxxx	Cours d'option en LITT ou	3
TRAD2420	Interférences linguistiques	3
MATH1403	Raisonnement mathématique	3
MATH1413	Arithmétique	3
MATH2413	Algèbre et relations	3
MATH2433	Introduction à la géométrie	3
MATH2493	Introduction à la modélisation	3
PHYS2283	Sciences physiques	3
STAT2653	Statistique descriptive	3

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 9 CR.

<i>Obligatoires</i>		3 CR.
ANGL1032 ⁽¹⁾	Language, writing and reading	3

<i>Cours à option</i>		6 CR.
-----------------------	--	-------

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2235	Éthique	3
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3

LISTES

Liste A

HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3

Liste B

EDDP2502	Didactique de la musique	2
EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDP4242	Didactique avancée en sc. hum.	2
EDDP4652	Didactique avancée en sciences	2
EDDP4712 ⁽²⁾	Langue seconde au primaire	2
EDDP4901	Thème choisi en didactique	1
EDDP4932 ⁽²⁾	Intervention à la maternelle	2
EDUC2323	Recherche en éducation	3
EDUC/FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

Liste C

LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING2960	Acquisition du langage	3
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 15 CR.

GLOBAL 168 CR.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : EDUC1013.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : GEOG1703.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : GEOG1103.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : MATH1403.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC4803.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽³⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1032.

- (1) Suivant les résultats au test de classement administré par le Département d'anglais, l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement compléter 3 crédits de cours ANGL, dont le cours ANGL1032 ou 3 crédits de cours ANGL si l'étudiante ou l'étudiant se classe à un niveau supérieur à ANGL1032.
- (2) Ces cours sont également offerts parmi les cours obligatoires de la discipline principale (volet formation à l'enseignement).
- (3) Voir l'avis pour les exigences en français.

4. **MODIFICATION AU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES MULTIDISCIPLINAIRE**

R : 21-CPR-190613

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique que le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire soit offert comme programme à temps plein, au complet à Moncton et les deux premières années aux campus d'Edmundston et de Shippagan. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte que le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire soit offert comme programme à temps plein, au complet à Moncton et les deux premières années aux campus d'Edmundston et de Shippagan. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'administration
Bureau du doyen

Le 5 mars 2019

Monsieur André Samson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et
Président du comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Modification apportée au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

Monsieur le Vice-recteur,

Le Conseil de faculté a approuvé à sa réunion par Internet du 21 au 28 février 2019 la modification apportée au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire pour que ce programme soit accessible aux étudiantes et étudiants à temps plein.

Vous trouverez en pièce jointe le procès-verbal de cette réunion, ainsi que les procès-verbaux des réunions par Internet des deux départements, Département d'administration et Département de comptabilité. De plus, vous trouverez les CPR 10 et 11.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,

Sébastien Deschênes, DBA, CFA, CPA, CA

SD/jg

p.j.

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.863.2082
Télécopieur : 506.858.4083

sebastien.deschenes@umoncton.ca
www.umoncton.ca

49/18-19

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA FACULTÉ
D'ADMINISTRATION PAR INTERNET TENUE DU 21 au 28 février 2019**

Présents :

Sébastien Deschênes (président)
Izold Guihur
Jules Comeau
Vivi Koffi
Andrée Roy
Jean-Pierre Booto Ekionea
Isabelle Brun
Monique Levesque
Victor Richard (représentant de l'unité II, sans droit de vote)
Caleb Soucy

Contexte :

Cette réunion par Internet du Conseil de faculté est pour approuver la modification apportée au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire. Depuis quelques années, ce programme est offert à la clientèle de la Formation continue. Cependant, il a été suggéré qu'il soit rendu disponible pour les étudiantes et les étudiants en présentiel.

Les CPR concernant la modification apportée au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doivent donc être approuvés pour que le programme soit offert en présentiel.

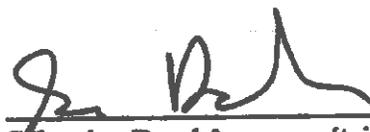
Proposition :

Il est proposé que le Conseil de faculté approuve la modification des CPR 10 Modification d'un programme et CPR 11 Feuille de route, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité



Sébastien Deschênes, président



Sébastien Deschênes, secrétaire

**DÉPARTEMENT DE COMPTABILITÉ
FACULTÉ D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PAR INTERNET
UARD DE COMPTABILITÉ
TENUE DU 11 FÉVRIER 2019 au 15 FÉVRIER À 16H00**

Présents :

Andrée Roy (présidente)	Tania Morris
Donatien Avelé (secrétaire)	Miguel Rojas
Roger Bastarache	Amos Sodjahin
Jean-Pierre Booto Ekionea	François Boudreau,
Mohamed Zaher Bouaziz	Jean-François Saucier
Hamadou Boubacar	Zine Khelil
Gérard Fillion	Marthe Robichaud
Monique Levesque	Caleb Soucy (représentant étudiants(es))

Absences motivées :

Egbert McGraw
Vicky Therrien

Contexte :

Cette réunion par Internet du UARD de comptabilité porte sur la modification apportée au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire. Depuis quelques années, ce programme est offert à la clientèle de la Formation continue. Cependant, il a été décidé qu'il soit rendu disponible pour les étudiantes et les étudiants en présentiel.

Les CPR concernant la modification apportée au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doivent donc être approuvés pour que le programme soit offert en présentiel.

Propositions :

Proposition 1 : CPR 10 Modification d'un programme

Il est proposé et appuyé d'approuver le CPR 10 tel que présenté.

Adoptée

DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la réunion spéciale par Internet du UARD (administration)
tenue du mercredi 23 janvier 2019 à 12h30 au mercredi 30 janvier 2019 à 12h30

Étaient présents : Vivi Koffi (présidente); Gilles Marcoux; Mélanie Fournier; Gaston LeBlanc; Stéphanie Maillet; Hamadoun Sidibé; Jules Comeau; Zine Khelil; Alidou Ouedraogo.

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion est ouverte le mercredi 23 janvier 2019 à 12h30. Un seul point est à l'ordre du jour, soit l'*Approbation des CPR concernant la modification apportée au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire*

Le préambule est présenté par la présidente comme suit :

Cette réunion porte sur la modification apportée au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire. Depuis quelques années, ce programme est offert à la clientèle de la formation continue. Cependant, il a été décidé qu'il soit rendu disponible pour les étudiants en présentiel.

Proposition 1 sur le CPR 10 Modification d'un programme :

Il est proposé (et appuyé) d'approuver le CPR 10 tel que présenté.

Proposition adoptée

Proposition 2 sur le CPR 11 Feuille de route :

Il est proposé (et appuyé) d'approuver le CPR 11 tel que présenté.

Proposition adoptée

L'assemblée est levée le mercredi 30 janvier 2019 à 12h30.

Vivi Koffi
Présidente

Gilles Marcoux
Secrétaire

Proposition 2 : CPR 11 Feuille de route

Il est proposé et appuyé d'approuver le CPR 11 tel que présenté.

Adoptée

Andrée Roy, Présidente

Donatien Avelé, Secrétaire

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

BAA (multi)

1.4 Durée du programme

4 ans à temps plein ou 10 ans à temps partiel

1.5 Lieux où est offert le programme

**Programme offert à temps plein,
au complet à Moncton et les deux premières années à Edmundston et Shippagan**

Programme offert à temps partiel en collaboration avec la **Formation continue**
Moncton-Edmundston-Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2019

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire vise l'acquisition de connaissances et de compétences dans diverses disciplines de la gestion ainsi que l'aptitude à les appliquer dans l'entreprise ou l'organisation. Le programme vise aussi à fournir une solide formation fondée sur la compréhension et la résolution de problèmes reliés à la gestion des entreprises.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation de nouveaux gestionnaires dans le programme de baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire utilise des méthodes très diverses, principalement les méthodes participatives. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques, des études de cas et des simulations.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES TRONC COMMUN 18 CR.

ADCO1010	Comptabilité financière I	3 cr.
ADMN1220	Introduction au management	3
ADSI1601	Intro systèmes d'information	3
ADMK1310	Introduction au marketing	3
ADGO1431	Intro gestion des opérations	3
ADFI2510	Gestion financière	<u>3</u>

CERTIFICATS ou MINEURES 72 CR.
(Choisir trois certificats ou mineures)

FORMATION GÉNÉRALE 30 CR.

TOTAL 120 CR.

CERTIFICATS ou MINEURES 72 CR.

- 1) L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir 2 certificats ou mineures parmi les suivants :

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

Certificats	Mineures
<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité - Finance d'entreprise - Gestion des services financiers - Management - Gestion des ressources humaines - Marketing - Planification et gestion logistique - Systèmes d'information organisationnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité - Finance - Science de la gestion - Marketing - Gestion des opérations - Systèmes d'information organisationnels

Note : En choisissant les deux premiers certificats **ou mineures** de la Faculté d'administration, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre les cours ECON1020 Principes économiques (Macro) ou ECON1030 Principes économiques (Micro) en remplacement des cours de tronc commun figurant dans ces certificats **ou ces mineures**.

L'étudiante ou l'étudiant peut choisir un 3^e certificat **ou une 3^e mineure** parmi ceux et celles de la Faculté d'administration ou tout autre certificat **ou mineure offerts par la Formation continue ou une autre Faculté**.

L'étudiante ou l'étudiant qui choisit un 3^e certificat **ou une 3^e mineure** de la Faculté d'administration doit remplacer le cours du tronc commun correspondant à la discipline par un cours à option du certificat **ou de la mineure**.

GLOBAL

120 CR.

3. Exigences relativement à la Formation générale:

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : ADMN1000

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2, ou suivre un cours au choix parmi tous les cours offerts à l'Université si un des cours ADFI4510 Finance internationale ou ADFI4506 Sujet en fin. internationale ou ADMK4315 Marketing international ou ADMN3212 Management international a été suivis dans des mineures ou des certificats rattachés à la Faculté d'administration.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3, ou suivre un cours au choix parmi tous les cours offerts à l'Université si le cours ADMK3393 Resp. sociale de l'entreprise a été suivi à la mineure ou au certificat en marketing.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : ADMN1220

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : MATH1153

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG7, ou suivre un cours au choix parmi tous les cours offerts à l'Université si le cours ADCO2001 Comptabilité financière II a été suivi à la mineure ou au certificat en comptabilité.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽¹⁾

⁽¹⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

5. **RÉSOLUTIONS TRANSMISES POUR INFORMATION**

5.1. **Modification au profil de programmes**

R : 12-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat en administration des affaires (marketing), de Baccalauréat en administration des affaires (marketing – régime coopératif), de Baccalauréat appliqué en marketing et de Mineure en marketing et de Certificat en marketing. »

5.2. **Création de cours**

R : 05-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : HIST2863 L'Europe de 1400 à 1815, HIST3250 La guerre de Cent Ans, HIST3455 Martin Luther King / Malcolm X, HIST3465 Les épidémies du long XIX^e s., HIST3480 Europe occupée 1938-1945, HIST3630 Gauches-droites Europe cont., HIST3732 Guerres et sociétés au Canada, HIST3820 L'Italie médiévale, HIST4500 Cultures/mentalités médiévales, HIST4520 Guerre froide conflits périph. HIST4640 Les génocides au 20^e siècle, HIST4725 Race et droit constitutionnel et HIST4735 La Cour suprême aux États-Unis. »

R : 13-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ADMK3341 Marketing digital, ADMK3365 Com. marketing intégrée et ADMK4371 Recherche commerciale II). »

R : 22-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte la création du cours ADMI/FSCI4100 Innovation sciences ingénierie. »

5.3. **Modification de cours**

R : 14-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : ADMK3352 Recherche commerciale I, ADMK3380 Le marketing des services (qui aura comme nouveau titre Relation et expérience client), ADMK3384 Gestion de l'approche client et ADMK3393 Resp sociale des organisations. »

R : 20-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au cours BIOL3463 Embryologie moléculaire. »

5.4. **Abolition de cours**

R : 06-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : HIST2872 Renaissance et Europe moderne, HIST3210 Histoire socio-économique, HIST3460 Histoire des États-Unis, HIST3632 Le Moyen Âge : thèmes choisis, HIST3720 Guerre et société et HIST4730 Droit, justice et société. »

R : 15-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ADMK3367 Communication marketing et ADMK3370 Recherche commerciale II. »

R : 18-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : EDDS4570 Didactique de l'informatique, EDDS4590 Arts plastiques au secondaire, EDUC3503 Espace virtuel d'apprentissage, EDUC4001 Lectures dirigées II, EDUC4062 Stratégie d'apprentissage et EDUC4725 Apprentissage coopératif. »

R : 19-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : BICH4923 Biochimie des enzymes et INFO4021 Architectures de réseaux. »

5.5. **Autres**

R : 08-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte les protocoles d'entente entre l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau Brunswick pour les programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) et de Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique). »

R : 10-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte la suspension de l'abolition du cours MATH3603 Théorie des probabilités jusqu'à ce que les programmes de 1^{er} cycle du Département de mathématique et de statistiques soient révisés. »

R : 11-CPR-190613

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition de l'exclusion mutuelle entre les cours MATH3603 Théorie des probabilités et STAT3703 Analyse des données. »